

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 128 (2020)

Artikel: Introduction : des Vaudois "fondateurs d'églises"?
Autor: Auberson, David
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1096970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAVID AUBERSON

INTRODUCTION

DES VAUDOIS « FONDATEURS D'ÉGLISES » ?

Dans son *Portrait des Vaudois*, publié pour la première fois en 1969, Jacques Chessex ouvre son chapitre «Fonder une église» par une description de la vie associative en Pays de Vaud. En quelques paragraphes, l'écrivain brosse toute l'ampleur culturelle, institutionnelle et politique du phénomène :

Les Vaudois aiment les sociétés à la folie. Fondateurs d'églises! Amicales, chorales, clubs, associations, ils en inventent, ils en redemandent, ils en entretiennent par centaines. Un Vaudois solitaire est un sujet d'étonnement, peut-être de réprobation. "Il n'est pas liant! Il n'est pas causant!" donc il est fier et méprisant. Et les Vaudois normaux de s'assembler en troupes fréquentes et ravies sous l'autorité de présidents, de comités d'honneur, de comités d'organisation, de comités de gestion, de secrétaires, de caissiers, d'aides-trésoriers, de vérificateurs des comptes empressés à se réunir, à siéger, à discourir, à entonner *Le bleu Léman* ou le cantique suisse dans l'odeur des soirées-fondue où le kirch et le Toscanelli allument les trognes et font luire l'œil des sociétaires d'une tendresse virile et humide.

Et qu'en ces lieux, règnent à jamais

L'amour des lois, la liberté...

Les poitrines et les gosiers des buveurs de Dézaley portent loin et haut la louange. Au glorieux mur du "local" s'étalent drapeaux verts et blancs des cortèges solennels et les fanions brodés d'or de l'Amicale, dans les vitrines pèsent les channes, les chaînes, les gobelets d'étain aux devises exaltantes et magiques [...], les médailles datées, les rubans, les sceaux, les fourragères des champions, les lauriers, les armes, les trophées, les photographies des héros du clan groupés dans leur tenue de gloire, camisole d'athlète ou brezzon devant d'autres drapeaux encore, ou des cascades, ou des cantines, ou la devanture d'un café dans lequel s'assemblent les bienheureux.

Une émotion religieuse soulève les initiés de ces mystères. La célébration est vaudoise, et nul malaise, nulle crainte du ridicule n'altèrent ici les rites et la participation des complices.

Ils communient, ils psalmodient, ils youtzent, ils se quittent sur le seuil avec la certitude sereine de se retrouver dans une semaine au temple aimé avec le même plaisir frais.¹

Plus que le portait de la vie associative, l'écrivain décrit des sociabilités particulières qui se développent à l'intérieur d'un groupe d'individus qui se choisit volontairement, ou selon la définition de l'historien Maurice Agulhon « les systèmes de relations qui confrontent les individus entre eux ou qui les rassemblent en groupes, plus ou moins naturels, plus ou moins contraignants, plus ou moins stables, plus ou moins nombreux »².

Si par certains aspects cet instantané a perdu de sa pertinence, il n'en reste pas moins que le fait associatif demeure bien présent en terre vaudoise. Les sociétés ont profondément marqué l'histoire de ce territoire et elles continuent à structurer une partie des loisirs et de l'engagement social de nombre de ses habitants. L'association faîtière « Les 7-Grands », qui regroupe les sept plus grandes associations cantonales (Gymnastique, Football, Paysannes vaudoises, Jeunesses campagnardes, Carabiniers, Chanteurs et Musiques), annonce sur son site internet plus de 80 000 membres cumulés, soit près de 10 % de la population vaudoise actuelle. Au niveau suisse, le nombre d'associations à but idéal se situait en 2012 entre 80 000 et 100 000³.

Malgré l'importance historique de ce phénomène et sa permanence, nous devons constater qu'à l'exception des travaux menés par Hans Ulrich Jost au cours des années 1980 à l'Université de Lausanne⁴ et depuis une décennie par les historiens du sport, peu de chercheurs académiques se sont penchés sur le riche passé de la vie associative sur sol vaudois aux XIX^e et XX^e siècles. L'historien qui s'intéresse de nos jours à l'histoire d'une société en particulier ou d'une association faîtière, doit le plus souvent avoir recours à une littérature ancienne et de qualité variable ; ouvrages fréquemment rédigés par les membres de la société étudiée à l'occasion de jubilés. Bien que datés sous certains aspects, les chapitres 10 à 13 du tome XI de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud* offrent la meilleure synthèse sur le fait associatif dans notre région⁵.

1 Jacques Chessex, *Portrait des Vaudois*, Vevey: L'Aire bleue, 1982, pp. 167-168.

2 Cité par Jean-Louis Guereña, « Un essai empirique qui devient un projet raisonné: Maurice Agulhon et l'histoire de la sociabilité », in *Studia historica. Historia contemporánea*, 26, 2008, p. 168. Voir également ci-dessous.

3 Voir la discussion de ces chiffres par Ariane Devanthery dans le présent numéro.

4 Voir notamment Hans Ulrich Jost (dir.), *Sociétés et sociabilité au XIX^e siècle. Colloque à l'Université de Lausanne, 13-14 juin 1986*, Lausanne: Section d'histoire, 1986 (*Histoire et société contemporaines*, 5, 1986); Hans Ulrich Jost, Tanner Albert (éds), *Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au XIX^e siècle*, Zurich: Chronos, 1991 (*Schweizerische Société suisse d'histoire économique et sociale*, 9, 1991). On retrouvera dans le volume *À tire d'ailes. Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Lausanne: Antipodes, 2005, les principaux textes de H. U. Jost sur la vie associative.

5 *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, La vie quotidienne II*, Lausanne: Éditions 24 Heures, 1984, pp. 174-265.

Le manque d'intérêt de la recherche universitaire peut étonner, ceci au regard de l'importance historique et de l'influence culturelle, sociale ou encore politique que la vie associative a eue au cours des trois derniers siècles dans l'histoire suisse et vaudoise. Ajoutons que beaucoup d'associations ont déposé leurs archives dans des institutions publiques. Ce dossier thématique ne prétend aucunement à l'exhaustivité dans un domaine aussi varié. Lors de sa préparation, nous nous sommes focalisés sur les associations à but idéal des XIX^e et XX^e siècles, ceci en regrettant de n'avoir pu trouver des auteurs pour certaines associations majeures existantes ou ayant existé.

ASSOCIATIONS ET SOCIABILITÉS : UNE TENTATIVE DE DÉFINITION

Le terme d'association revêt divers sens. Le premier d'entre eux décrit une simple réalité sociale : des personnes se rencontrent dans un but ludique, caritatif, culturel, communautaire, religieux, pour défendre des intérêts généraux ou particuliers, commercer ou encore exercer toute autre activité. Lorsque ces rassemblements prennent une forme régulière ou organisée, on ne se trouve plus en présence d'une simple réunion ponctuelle. Il se met habituellement en place une structure dans laquelle sont regroupés les individus intéressés et qui est destinée à matérialiser un objectif commun. De fait, il y a association. Cette réalité sociale existe indépendamment de toute règle juridique.

La notion de sociabilité⁶, terme initialement utilisé par les sociologues, a été développée dans le champ de la recherche historique par l'historien français Maurice Agulhon (1926-2014) dans sa thèse d'État publiée en 1966⁷, puis dans ses travaux touchant à l'histoire des mentalités dans la France du premier XIX^e siècle⁸. En s'intéressant aux associations qu'il nomme plus précisément «groupements volontaires», Agulhon aborde un domaine qu'une partie de l'histoire sociale de son temps considérait comme mineure et dont l'étude était cloisonnée. Une situation que l'historien résume ainsi au début de sa thèse : «L'étude des confréries appartient à l'histoire religieuse, celle des corporations à l'histoire économique, celle des loges maçonniques au "mouvement des

⁶ Capacité d'un individu ou d'un groupe d'individus à évoluer en société et à pénétrer au sein de nouveaux réseaux sociaux.

⁷ Maurice Agulhon, *La sociabilité méridionale (Confréries et associations dans la vie collective en Provence orientale la fin du XVIII^e siècle)*, Aix-en-Provence : Publications des Annales de la Faculté des lettres, série Travaux et Mémoires, n° XXXVI, 1966, 2 vol. L'ouvrage sera publié à Paris chez un éditeur commercial en 1968 et connaîtra plusieurs rééditions. *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence : Essai sur la sociabilité méridionale*, Paris : Fayard, 1968, 452 p.

⁸ Sur Maurice Agulhon, voir notamment Christophe Charles et Jacqueline Lalouette (éds), *Maurice Agulhon, aux carrefours de l'histoire vagabonde*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2017 ; Jean-Louis Guereña, « Un essai empirique qui devient un projet raisonné : Maurice Agulhon et l'histoire de la sociabilité », in *Studia historica. Historia contemporánea*, 26, 2008, pp. 157-175.

idées" (...); celle des clubs relève de l'histoire politique; tout le reste enfin relève de ce fourre-tout qu'est trop souvent l'histoire du folklore et de la vie quotidienne.»⁹ En étudiant d'un même regard différentes formes associatives, surtout celles considérées comme mineures, Agulhon décloisonne les cadres particuliers pour se fixer sur la pratique associative en dehors de la finalité concrète des associations où les membres cultivaient aussi le plaisir de se retrouver ensemble et celui de la vie de groupe¹⁰. L'historien français fait converger des recherches et des domaines parcellisés dans la même perspective, chose qu'il résume encore dans un article publié en 1988 :

Toutes les catégories d'associations, à quelque époque que ce soit, ont bien quelque chose de commun : le fait d'être constituées par une adhésion volontaire, le fait d'avoir des règlements, d'avoir des leaders. Plus précisément, elles ont toutes quelque chose de juridiquement commun : elles se situent par rapport à un droit, elles subissent la loi de l'Etat, elles sont autorisées, tolérées ou interdites. Elles ont toutes aussi quelque chose de psychologiquement commun : à quelque époque que ce soit dans une association qui marche, qui dure, qui vit, on se réunit à la fois pour l'objet propre de la réunion et aussi pour le plaisir d'y rencontrer à cette occasion les confrères avec qui on établit un certain lien de familiarité personnelle.¹¹

Cette notion de sociabilité se trouve selon les mots de l'historien Jean-Louis Guereña « au carrefour de l'anthropologie culturelle, de l'ethnologie de la vie quotidienne, de la sociologie des loisirs, et à saisir bien entendu dans le cadre de l'histoire sociale, politique et culturelle »¹².

UN PARCOURS DANS L'ASSOCIATIONNISME

Si la Suisse compte un nombre foisonnant d'associations à but idéal, des plus modestes et locales aux plus puissantes et internationales à l'exemple de la Fédération internationale de football (FIFA), celles-ci reposent sur une base juridique commune constituée par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Les historiens du droit Olivier Meuwly, Cédric Ballenegger et Numa Graa nous décrivent le long cheminement de l'histoire de la liberté du droit d'association de l'Ancien Régime, puis au niveau cantonal et enfin fédéral. Bien que dès l'époque de la Régénération de nombreuses sociétés émergent tant au plan local que national, le droit d'association ne trouvera pas sa consécration dans les lois et constitutions qui apparaissent à la suite des révolutions des

⁹ Cité par Jean-Louis Guereña, «Un essai empirique qui devient un projet raisonné...», art. cit., pp. 163-164.

¹⁰ *Ibid.*, p. 164.

¹¹ *Ibid.*, p. 165.

¹² *Idem.*

années 1830. Une situation fruit de la méfiance de certains libéraux envers une liberté potentiellement porteuse de désordre, mais surtout liée chez les radicaux à l'émergence de mouvements religieux dissidents piétistes et méthodistes au sein du protestantisme vaudois. Garantir le droit d'association dans la Constitution équivaut à aussi garantir celui de la liberté religieuse, chose inconcevable pour les contemporains d'Henri Druey. Si l'inscription de ce droit dans les constitutions vaudoises est jusqu'au début des années 1860 un sujet d'âpres débats, qui rappellent ceux de la France sous la II^e et la III^e République, la création des associations en entités dotées d'une personnalité juridique dans le Code civil cantonal se fera progressivement au cours du XIX^e siècle et trouvera sa concrétisation dans le Code civil suisse de 1907 qui détachera définitivement les sociétés à buts économiques de celles à but idéal.

Si toutes les sociétés à but idéal reposent sur la même base juridique, la contribution d'Ariane Devanthéry, spécialiste en histoire culturelle et du patrimoine immatériel, rappelle que leurs finalités sont extrêmement diverses. Cette variété même rend difficile à chiffrer l'ampleur actuelle du phénomène. On notera toutefois que selon l'Office fédéral de la statistique 50 % de la population suisse et 28 % des étrangers étaient membres de groupes ou d'associations en 2017. Cette pratique élevée fait-elle de l'associationnisme et de ses sociabilités une tradition vivante helvétique? Au niveau cantonal, Ariane Devanthéry présente les associations vaudoises retenues dans les inventaires du patrimoine immatériel tout en rappelant que ce ne sont pas les associations, mais leurs manifestations et pratiques qui sont inscrites à ce catalogue des traditions comme l'est la Fête des Vignerons et non la confrérie qui l'organise.

Si nous trouvons encore de nos jours des groupements fondés sous l'Ancien Régime à l'exemple de nombreuses abbayes¹³ ou plus rarement des cercles à vocation ludique ou culturelle¹⁴, l'associationnisme connaît son plus grand développement en Suisse au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Le *Dictionnaire historique de la Suisse* avance que, sur les quelque 30 000 fondations de sociétés attestées durant le XIX^e siècle, 5000 auraient eu lieu au cours de la première moitié du siècle. Ces associations patriotiques, d'étudiants, d'officiers, de chanteurs, de savants, de militaires, de gymnastes ou de tireurs ont alors comme mission de diffuser les nouvelles idées dans de larges couches

13 Voir notamment Gilbert Marion, « Les abbayes vaudoises et leur lien avec l'État, du régime bernois à nos jours », in Nicolas Gex (dir.), *Les Vaudois et leurs armées: regards sur l'histoire militaire d'un canton*, Pully: CHPM, 2016, pp. 93-100; Gilbert Marion, *Avenches: sociétés et familles bourgeoises dès 1611: 400^e anniversaire de la Société de tir des bourgeois d'Avenches*, Avenches: Société de tir des bourgeois d'Avenches, 2011.

14 Voir notamment David Auberson, Olivier Meuwly, « La vie associative à Lausanne au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles », in *Abbayes, vie associative et tir à l'arc à Lausanne: XVIII^e au XX^e siècles*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2014 (BHV 140) p. 140; Guillaume Poisson (dir.), *Les trésors du Cercle littéraire de Lausanne: deux siècles de collections patrimoniales: 1819-2019*, Genève: Slatkine, 2019.

du corps social et agir comme les vecteurs d'une Suisse prête à se concevoir comme une nation par-delà ses différences géographiques, culturelles, confessionnelles et socio-économiques. Cette affirmation d'une identité supra-cantonale se matérialise notamment par l'organisation de grandes fêtes fédérales où autour de concours se créent des formes inédites de sociabilités et d'échanges entre Confédérés. Par des activités partagées, les membres de ces associations se donneront peu à peu un destin politique et historique commun. On retrouvera dans les articles de Gil Mayencourt et Jean-François Martin sur les sociétés de gymnastique l'importance de ce mouvement dans notre canton, mais aussi l'émancipation de ces dernières du cadre germanique qui prévalut lors de leur fondation. La contribution des historiens du sport Grégory Quin et de Philippe Vonnard nous présente la carrière d'Adrien Thélin dont le destin est emblématique des croisements entre réseaux associatifs et politiques autour du tir.

Un dossier thématique sur le fait associatif se devait d'aussi présenter la contribution des femmes à un phénomène avant tout masculin à ses débuts. En prenant comme sujet d'étude des associations profondément ancrées dans les traditions viriles que sont les abbayes vaudoises, la sociologue Solène Froidevaux s'intéresse à leur évolution de ces dernières années et à l'intégration progressive des femmes par une étude de plusieurs cas.

Autre société aux traditions solidement implantées dans l'arrière-pays, les Jeunesses campagnardes font l'objet d'une étude d'Alexandre Dafflon sur leur mutation au cours des dernières décennies, mutation qui épouse celle des campagnes vaudoises depuis une trentaine d'années. Jugées archaïques il y a encore peu, les Jeunesses campagnardes rencontrent depuis une vingtaine d'années, tant à l'échelon de leurs effectifs, des manifestations qu'elles organisent ou de l'image médiatique qu'elles renvoient un fort succès. Le sociologue s'interroge sur cette réussite qui contraste avec la disparition des sociabilités villageoises traditionnelles.

La vie spirituelle et religieuse a de tout temps été l'une des matrices du fait associatif. Les églises instituées ont longtemps cherché à contrôler les populations en les encadrant dans des groupements à vocation religieuse comme les confréries l'époque médiévale et moderne. L'article de l'historien Nicolas Gex nous présente l'histoire parfois trop oubliée dans Jeunes Paroissiens et de la volonté de l'Église nationale vaudoise dès les années 1930 de créer pour la jeunesse protestante des structures spécifiques. Une dynamique associative dont le point culminant sera la construction du centre d'accueil et de vie spirituelle de Crêt-Bérard au cours des années 1950.

La contribution de Jean-Marc Falciola sur les premières années du scoutisme vaudois nous montre un groupement pluriel dès ses origines. Comme pour d'autres mouvements de jeunesse, on notera que sa précoce fondation en terres romandes et que son adaptation aux réalités du lieu fut mise en place par des personnalités elles-mêmes déjà très

impliquées dans la vie associative à l'exemple de représentants des sociétés d'étudiants, d'organisations caritatives et confessionnelles ou encore militaires.

Ce dossier ne serait complet sans présenter les sociétés savantes. Le contribution de Michel E. Fuchs sur l'Association Pro Aventico nous expose sur la longue durée l'évolution d'une société née de la nécessité de protéger et mettre en valeur les vestiges de l'ancienne Aventicum en une époque où ces derniers étaient menacés par les pillages et le manque d'intérêt des autorités publiques. L'auteur présente également le travail de vulgarisation de cette société et la manière dont elle accompagnera l'institutionnalisation de l'archéologie cantonale.

Dans la continuation des travaux déjà publiés sur l'histoire de la Société vaudoise des sciences naturelles, Catherine Saugy nous offre une recherche complète sur les transformations d'une société bicentenaire des années 1960 à nos jours. Vouée aux sciences, cette société sera le témoin de l'exceptionnel développement de ces dernières au cours du XX^e siècle.

Aux questionnements des sociologues et des historiens sur l'histoire et les mutations de la vie associative, il nous a semblé intéressant de compléter ce dossier par une présentation de la culture matérielle et patrimoniale des sociétés. À l'aide d'un article généreusement illustré, Patricia Brand, archiviste adjointe à la Ville d'Yverdon-les-Bains, nous dévoile le patrimoine mobilier des sociétés locales déposé aux Archives communales et au Musée d'Yverdon et région. Au moment où d'anciennes sociétés disparaissent ou doivent abandonner leurs locaux, il revient aux archives et musées de conserver et de valoriser non seulement les documents sur papier, mais aussi les objets en lien avec la vie de l'association. Ces artefacts contribuent également à la compréhension de l'histoire d'une société en dévoilant une part de son quotidien et de son dynamisme. Ils révèlent aussi des moments de la vie intérieure du groupe et de la cohésion autour de valeurs communes symbolisées par le drapeau, d'anciennes photographies de la société ou des collections de channes et de coupes gagnées lors de concours. Des objets qui furent et qui restent pour les sociétaires passés et présents des formes de reliques et de talismans de ce genre particulier d'église qu'est l'associationnisme en terre vaudoise.

